

Annexe 8 : Mesures

Longueur :

Une toise : 1,94 m

Le pied est une mesure de longueur valant 0,32 m qui se divise en 12 pouces.

Les unités de longueur marines ;

Une brasse : 1,62 m

Un cable ou une encablure : 182 m

Superficie ;

La corde est une mesure de surface valant 1/80ème de journal soit environ 6 m².

Un arpent = 2 journeaux

1 journal = 80 cordes = 0,4862 hectare (cela varie selon qu'il s'agit d'une terre labourable, d'un vignoble ...)

Volume :

Un tonneau = 17,17 hl

Un tonneau (jauge de navire) = 2.83 m³

Boisseau : mesure de capacité de contenance variable selon les lieux (13 litres à Paris).

Etablir une équivalence, par exemple pour l'hectolitre, par rapport aux anciennes mesures d'Ancien Régime, est très difficile, tant ces mesures anciennes varient dans l'espace.

L'hectolitre représente par rapport à l'anciennes mesure de Vannes, l'équivalent de 1 demi perrée et 1 godelée, mais 2 tiers de perrée pour Auray, 1 demi-perrée pour Belle-Isle en mer, 3 demés et 1 demi-godelée pour Josselin et 1 pochée et demi-quart pour La Roche-Bernard.

Monnaie :

Livre, sous ou sol et deniers sont des monnaies abstraites.

Une livre = 0,31 g d'or fin en 1720, = 20 sous, = 240 deniers.

Un sou ou sol = 12 deniers.

Valeur d'une Livre ; difficile à faire une équivalence, la plus proche serait environ 12 à 15 € (2016)

Un salaire journalier en 1750 pouvait atteindre 1,3 livre, soit une livre = le salaire d'un jour travaillé.

Et un ouvrier à l'époque de Louis XIV, pouvait gagner 19 livres /mois.

Louis, Ecu et Liard sont des monnaies réelles.

Un Louis d'or = 24 livres en 1726

Un Ecu = 6 livres en 1726

Un Liard = 3 deniers